moelle, le transforment en tuyaux de pipe légers, droits, assez gros, effilés vers l'extrémité supérieure, et fort commodes pour adoucir, par suite de ce long trajet, l'âcreté de la fumée du tabac.

ÉRIANTHÈRE s. f. (é-ri-an-tè-re — du gr. *erion*, laine, et de *anthère*). Bot. Genre de plantes de la famille des acanthacées, comprenant deux espèces, qui croissent dans l'Inde.

ERIBERT, prélat italien mort en 1045. Successeur d'Arnolphe II sur le siége archiépiscopal de Milan, en 1015, il contribua puissamment à faire donner à Conrad le Salique le titre de roi d'Italie; en reconnaissance de ce service, l'empereur le créa son lieutenant, et lui fournit ainsi les moyens de montrer la violence de son caractère. Eribert prit de vive force la ville de Lodi, dont l'évêque s'était révolté contre lui, et la saccagea; il fit brûler *tous les habitants* de Montfort, près d'Asti, sur une accusation de manichéisme. Bientôt ses excès soulevèrent contre lui toute la noblesse de Lombardie; le peuple et les bourgeois, ennemis naturels des nobles, se déclarèrent pour l'archevêque, et le sang coula dans les rues de Milan et sur les champs de bataille. Conrad accourut, voulut modérer le fougueux prélat et ne réussit qu'à l'armer contre lui, ainsi que les évêques ses partisans. Après une guerre cruelle et sans résultat, les belligérants parurent éclairés par une lueur de bon sens assez rare en pareille occasion : ils s'entendirent pour accorder des franchises à la bourgeoisie, et pour baser sur elle la nouvelle organisation militaire du pays. Eribert devait, en effet, à la valeur de ses bourgeois autant qu'à ses propres talents militaires les succès qu'il avait remportés durant cette lutte inégale. C'était lui qui avait imaginé ce fameux *carrocio* traîné par des bœufs et portant la bannière nationale; c'était lui qui avait su intéresser l'honneur des Milanais à la défense de cet étendard, et qui avait habilement exalté leur bravoure en lui donnant un but matériel et précis. Eribert avait aussi fondé l'ordre des *Humiliés*, ordre exclusivement composé des nobles que les empereurs avaient fait emprisonner et qui ne demandaient qu'une revanche.

ÉRIBLE s. f. (é-ri-ble). Bot. Nom vulgaire de l'arroche dans le Médoc.

ÉRIC, ERIK ou **EHRRICH**, nom germanique qui signifie *riche en honneur*, et qui a été porté par un assez grand nombre de princes danois, suédois, etc., et par divers personnages. Nous allons donner la biographie des plus importants.

ÉRIC, dit **Barn** ou *l'enfant*, prince danois qui vivait au IXe siècle. Il gouverna la Sélande, la Scanie et le Yutland, à partir de 848. Après avoir persécuté les chrétiens, il se convertit à leur foi et fonda la cathédrale de Ripen. Sous son règne commencèrent les invasions danoises en France et en Angleterre.

ÉRIC ou **ERICH Ier**, roi de Danemark, fils naturel de Suénon. Il succéda à son frère Olaüs en 1095, prit et rasa Wolin, capitale de Vandales et dévasta leur pays. Il fit ensuite un voyage en Palestine et mourut dans l'île de Chypre. On lui doit la fondation des gildes ou corporations pour la défense du pays. — ÉRIC II, surnommé le *Fier*, mort en 1137, monta sur le trône de Danemark en 1103, et fit périr son frère et ses neveux pour s'assurer la possession de sa couronne. Son extrême sévérité mécontenta la noblesse du pays; un de ses membres, appelé Sorteplog, assassina le roi tandis qu'il siégeait sur son tribunal. — Son successeur, ÉRIC III, dit l'*Agneau*, régna de 1137 à 1147, puis entra dans un couvent d'Odensée. Aucun événement remarquable n'a signalé son règne. — ÉRIC IV, surnommé *Plogpenning*, mort en 1250, succéda, en 1241, sur le trône de Danemark, à son père, Valdemar II. Il frappa d'un impôt les charrues et périt assassiné par ordre de son frère Abel, qui lui succéda. — ÉRIC V, dit *Glipping*, ou le Louche, mort en 1286, succéda à son père, Christophe Ier. Il était encore enfant, et sa mère eut à soutenir des guerres terribles pendant la minorité du jeune prince. Ils tombèrent même l'un et l'autre au pouvoir du duc Éric et du prince Jarimar, qui s'étaient ligués contre eux. Albert, duc de Brunswick, leur fit rendre la liberté (1264). S'étant fait excommunier, Éric acheta son pardon par de honteuses concessions à la noblesse et au clergé, leur abandonnant la plus belle prérogative de sa couronne, le droit de justice. Ce prince périt assassiné. — ÉRIC VI, dit l'*Homme de parole*, mort en 1319, succéda au précédent en 1286. Il était alors en bas âge; le roi de Norvége en profita pour saccager le Danemark durant une guerre de dix-neuf ans. Comme son prédécesseur, Éric VI se fit excommunier et dut acheter son absolution par une forte amende. — Son successeur, ÉRIC VII, ayant définitivement uni le Danemark à la Suède (v. ÉRIC XIII), nous bornerons ici la série des Éric de Danemark. On trouvera de même, parmi les rois de Suède, les Éric qui ont uni les deux couronnes avant Éric VII de Danemark ou Éric XIII de Suède.

ÉRIC VII, roi de Suède, dit le **Victorieux**, mort en 995. A partir de 993, il régna conjointement avec son frère Olof, qui mourut avant lui, laissant un fils, Styrbjoru, âgé de douze ans. Éric promit à son neveu de lui rendre l'héritage paternel, lorsqu'il aurait seize ans, et le chargea, en attendant, d'entreprendre, avec soixante vaisseaux, des expéditions lointaines. De retour en Suède, Syrbjoru s'avança vers Upsal avec une armée, dans l'intention de conquérir par la force des droits que son oncle semblait peu disposé à respecter. Éric marcha contre lui et lui livra, à Fyriswall, en 983, une bataille qui dura trois jours, et où le jeune prince périt avec tous ses guerriers. Le poëte Thorvard Hjalteson composa, à cette occasion, un chant de victoire qui est parvenu jusqu'à nous. Éric joignit ensuite le Danemark à ses États et gouverna les deux pays jusqu'à sa mort. Son fils Olof lui succéda.

ÉRIC VIII, roi de Suède, surnommé **Arsall** (*Année heureuse*), vivait vers 1130. On sait seulement qu'il était idolâtre, qu'il gouverna le Gautland ou Suède supérieure, et que son règne fut marqué par l'abondance et la prospérité. Son fils, Sverker, lui succéda.

ÉRIC IX, roi de Suède et de Danemark, dit le **Saint** ou le **Législateur**, neveu du précédent par sa mère, mort en 1160. Il était chrétien et fit bâtir de nombreuses églises. Il tenta contre les Finnois une croisade qui n'eut pas de succès. Il s'occupa ensuite plus utilement à faire de sages lois, parmi lesquelles on cite celle qui rétablissait les femmes dans leurs anciens droits, et leur accordait un tiers dans la succession de leurs parents. Il périt dans un combat contre les Danois, près de l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville d'Upsal. Ses sujets l'honorèrent comme un saint et les Suédois le prirent même pour patron avant d'avoir embrassé le luthéranisme. L'Église l'honore le 18 mai.

ÉRIC X KNUTSSON, ou fils de Knut, roi de Suède, dit le **Roi des bonnes années**, petit-fils du précédent, mort en 1216. Exilé d'abord en Norvége, il conquit sa couronne sur ses rivaux (1210) et se fit sacrer, cérémonie inusitée jusqu'alors en Suède. Il augmenta les priviléges du clergé et assura la paix de son pays en épousant Rikissa, fille du roi de Danemark. On cite l'extrême abondance qui signala les années de son règne.

ÉRIC XI, roi de Suède, dit le **Boiteux** (Halte) et le **Bègue** (Laspe), fils posthume du précédent, mort en 1252. Il monta sur le trône en 1222, après la mort de Jean, fut bientôt après attaqué et battu par Canut, jarl de la maison de Folkunga, s'enfuit en Danemark, et n'en revint qu'en 1234, année où l'usurpateur périt dans la bataille de Sparsatra. Holmgeir, fils de Canut, continua la révolte de son père et fut décapité (1248). Mais le faible monarque n'échappa aux attaques de ses ennemis que pour tomber entre les mains des jarls tout-puissants, qui se succédèrent et gouvernèrent pour lui jusqu'à sa mort. En lui s'éteignit la race de saint Éric. Sous son règne eut lieu le concile de Skenninge (1248), qui s'attacha à réformer les mœurs et défendit aux prêtres de se marier.

ÉRIC XII, roi de Suède, surnommé le **Caresseur** à cause de ses mœurs infâmes, mort en 1359. Il fut, en 1350, associé au pouvoir par son père, Magnus. Mais Benoît Algotsson, jeune favori de ce dernier et de Blanche de Namur, femme de Magnus, arma le père contre le fils. Cet indigne favori ayant été chassé, Magnus donna à Éric une grande partie de ses États. Peu de temps après, Éric mourut subitement de la peste, selon les uns, ou, selon d'autres, empoisonné par sa mère.

ÉRIC XIII de Suède, **ÉRIC VII** de Danemark, dit de **Poméranie**, né en 1382, mort en 1459. Lorsqu'il fut élu roi de Suède, en 1396, il était roi de Danemark depuis sept ans déjà, et il proclama l'union des deux pays à Colmar le 11 juillet 1397. Ce magnifique résultat n'était pas dû à Éric, prince tout à fait incapable, mais à sa tante Marguerite, fille de Waldemar, qui avait formé et exécuté tout ce plan. Il l'en récompensa en l'abreuvant d'amertumes. En 1423, il fit un pèlerinage en Terre-Sainte, laissant la régence à sa femme, Philippine, fille du roi Henri IV d'Angleterre. Cette sage et courageuse princesse fit d'heureuses réformes dans les deux royaumes, battit les ennemis de son époux, dont elle aurait sans doute illustré le règne, si elle ne fût morte prématurément (1430). Dès lors Éric s'abandonna à un véritable brigandage, encouragea la piraterie, dont il tira un infâme profit, écrasa le pays d'impôts, surtout la Suède, où ses exactions amenèrent la révolte d'Engelbrecht et de Canutsson. Éric profita des troubles pour exercer le métier de pirate, puis, lorsque la Suède et le Danemark se furent détachés de lui, il se réfugia en Norvége, dans l'île de Gothland et s'y abandonna au plaisir. Chassé de là par Canutsson, il se retira en Poméranie, où il mourut sans postérité. Ce détestable prince était assez lettré et aurait fait peut-être un écrivain passable. Il a écrit : *Historica narratio de origine gentis Danorum*, ouvrage publié dans plusieurs compilations historiques, notamment dans le *Scriptores rerum septent. de Lindenbrog*.

ÉRIC XIV, roi de Suède, fils de Gustave Wasa et de Catherine de Saxe Lauenbourg, né le 15 décembre 1533, empoisonné le 26 février 1577. A la mort de son père, en 1560, il monta sur le trône, et dans les premières années de son règne il s'occupa activement des affaires de l'État et du bien-être de ses sujets. C'est ainsi qu'il introduisit d'utiles réformes dans l'administration de la justice et établit un tribunal suprême sous le nom de *jury du roi*. Il protégea les arts et l'industrie, fit fleurir le commerce et la navigation, porta la puissance navale de la Suède à un point qu'elle n'avait jamais atteint avant lui, et auquel elle n'a pu parvenir depuis lors, enfin répartit entre les seigneurs les plus distingués du royaume les titres de comtes et de barons, de façon à avoir une haute noblesse. Ces débuts faisaient augurer un heureux règne. Malheureusement, son frère Jean, qui avait longtemps convoité la succession paternelle, ne consentit jamais à reconnaître l'autorité d'Éric, et il lui suscita constamment des embarras. Éric l'accusa de provocation à la révolte et lui donna l'ordre de venir à Stockholm se justifier. Jean refusa et se révolta ouvertement. Les troupes royales marchèrent contre lui et le firent prisonnier le 12 août 1563.

A partir de ce moment, Éric se crut entouré de traîtres et d'assassins. Soupçonneux à l'excès, il laissa de côté la noblesse, que les premiers actes de son règne lui avaient conciliée, et il ne s'entoura plus que de favoris de basse extraction, ambitieux et incapables. L'un d'eux, Person, ne tarda pas à prendre sur le roi une influence funeste. Par ses conseils, Éric entreprit contre le Danemark une guerre malheureuse. Il fallut recourir aux impôts et s'aliéner ainsi l'affection de ses sujets. Des hommes depuis longtemps attachés à la fortune des Wasa voulurent faire entendre la voix de la raison : Éric se montra plus irrité encore. Alors se produisirent chez lui des accès de démence pendant lesquels il commit des crimes tels que l'assassinat, dans sa prison, de Sture, que les États d'Upsal refusaient de condamner. Les remords ne tardèrent pas à venir, et dans un retour à la raison, retour de trop courte durée, Éric éloigna Person, rendit la liberté à Jean et chercha à se réconcilier avec les familles puissantes du royaume; mais Person rentra en faveur et les persécutions recommencèrent. Une mésalliance mit le comble au mécontentement. La Finlande se révolta; Jean vit des partisans arriver de tous côtés. Avec l'aide de Charles, son plus jeune fils, il s'empara de Stockholm, et Éric, abandonné de tous, obligé de se rendre, fut jeté dans une prison, où le poison qu'on lui administra mit fin à ses jours.

Éric XIV a été fort diversement jugé par les historiens. Les uns, sous l'impression des sentiments de haine qu'il avait inspirés à ses contemporains, ont vu en lui un tyran sanguinaire; d'autres, et nous sommes de ce nombre, n'ont pu oublier les grandes choses exécutées par le fils de Gustave Wasa, et, sans l'absoude de ses crimes, ils ont cru devoir en rejeter la plus grande part sur Person et les frères du roi, dont les soulèvements continuels devaient porter à des excès un caractère faible et ombrageux. « Quoique le règne d'Éric XIV ait été très-orageux, dit M. Catteau, il ne fut pas sans influence sur le rôle que la Suède joua ensuite parmi les puissances de l'Europe. Ce fut pendant ce règne que les limites du royaume prirent une plus grande extension à l'est et que les Suédois devinrent maîtres d'une partie de l'Esthonie; que la marine suédoise gagna un plus grand développement et que les relations commerciales devinrent un des premiers objets de l'attention du gouvernement. » Gustave III pensait ainsi lorsque, sur le tombeau magnifique qu'il lui fit élever dans l'église cathédrale de Westerces, il fit placer le sceptre et la couronne qui ornaient la sépulture du roi Jean, à Upsal. Éric a rédigé le journal de son règne, sous le titre de *Commentaria historiæ regis Erici XIV*.

ÉRIC le Rouge (*den Rœde*), chef norvégien dont le nom se rattache à la première découverte de l'Amérique du nord par les navigateurs scandinaves, né dans la seconde moitié du Xe siècle. Il s'enfuit de son pays, après avoir commis un meurtre, vers 982, passa dans l'Islande, qu'il dut quitter quelques années plus tard pour le même motif, et découvrit, dans ses aventureuses navigations, un vaste continent, auquel il donna le nom de Groënland (*pays vert*). Il en colonisa la côte orientale, y établit le christianisme, y fonda un évêché, et envoya, en 999, en Norvége, son fils Leif, qui en ramena des missionnaires. Un Islandais nommé Bjarne, s'étant rendu au Groënland, fut jeté par la tempête, au sud-ouest, sur la côte d'Amérique, y aperçut une contrée très-boisée, où il ne put aborder, puis gagna le Groënland, où il raconta à Éric ce qu'il avait vu. Ce chef équipa alors un vaisseau dont il donna le commandement à son fils Leif, qui découvrit le *Helluland* (Terre-Neuve). Éric envoya d'autres expéditions jusque sur le littoral méridional du Canada, et peut-être même dans les contrées nommées depuis New-York et New-Jersey, où l'on a découvert des antiquités qu'on croit d'origine scandinave. Il reste quelques traces d'expéditions semblables parties de l'Islande et de la Norvége avant la découverte de l'Amérique par Colomb; mais au XVe siècle, on n'a pu constater la présence au Groënland d'aucun descendant d'Éric le Rouge et de ses hardis compagnons.

ÉRIC, prince et prélat allemand, fils de Jean Ier, électeur de Brandebourg, mort en 1295. Élu prince-archevêque de Brandebourg en 1276, il vendit au comte Günther de Schwalenberg le droit que lui conférait cette élection; mais ses frères disputèrent, les armes à la main, la mître à son acquéreur, qui les battit et se dessaisit néanmoins de son archevêché, moyennant une grosse somme d'argent. Après avoir battu un autre compétiteur, Éric fut de nouveau élu par le chapitre, mais chassé par la population. Il parvint cependant à se rétablir sur le trône épiscopal. Son administration ne fut qu'une série de siéges et de batailles où le turbulent prélat n'eut pas toujours le dessus.

ÉRIC OLAÏ ou **ÉRIC D'UPSAL**, historien suédois du XVe siècle. Il devint doyen du chapitre d'Upsal et écrivit, par ordre de Charles VIII, un livre intitulé : *Historia Suevorum Gothorumque*. Ce livre, imprimé à Stockholm en 1615 et en 1654, est nécessairement très-imparfait, mais, tel qu'il est, il constitue la première histoire sérieuse du pays.

ÉRICA s. f. (é-ri-ka — du lat. *erice*, grec, *ereikê*, même sens. Ce dernier terme se rattache peut-être à la racine sanscrite *var*, couvrir, entourer; d'où le sanscrit *varana*, arbre, et aussi une espèce distincte, *capparis trifoliata*, proprement protection, couvert. Dans les langues celtiques, ce dernier nom a été appliqué spécialement à l'aune : irlandais, *fearn*; cymrique, *gwern*; armoricain, *gwern*, d'où le français *verne*. L'irlandais *fearna*, cymrique, *gwernen*, armoricain, *gwern*, qui paraît y tenir de près, signifie un mât de vaisseau. Cela semble indiquer que le sens général d'arbre était le primitif, à moins que les Celtes n'employassent que des troncs d'aune pour faire des mâts, ce qui est peu probable). Bot. Nom scientifique du genre bruyère : *On connaît aujourd'hui près de six cents espèces d'*ÉRICAS. (C. Lemaire.)

ÉRICACÉ ÉE adj. (é-ri-ka-sé). Bot. syn. d'ÉRICINÉ.

ÉRICAMÉRIE s. f. (é-ri-ka-mé-rî — du gr. *ereikô*, je fends; *meris*, portion). Bot. Genre d'arbrisseaux de la famille des composées, tribu des astérées, qui habite l'Amérique boréale.

ÉRICATE s. m. (é-ri-ka-te — du gr. *ereikô*, je fends). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la famille des carabiques, tribu des harpales, comprenant une seule espèce, qui habite le Sénégal.

ÉRICÉ, ÉE adj. (é-ri-sé — rad. *érica*). Bot. Qui ressemble ou se rapporte au genre érica ou bruyère.

— s. f. pl. Tribu de la famille des éricinées, ayant pour type le genre érica ou bruyère.

ERICEIRA, bourg de Portugal, province d'Estramadure, à 37 kilom. N.-O. de Lisbonne, sur un petit golfe de l'Atlantique; 2,600 hab. Pêche et cabotage.

ERICEIRA (Fernand DE MENEZES, comte D'), historien et littérateur portugais, né à Lisbonne en 1614, mort en 1699. Il prit part aux affaires de son pays, fut gouverneur de Tanger et composa de nombreux ouvrages : *Vie du roi Jean Ier* (Lisbonne, 1677, in-4o); *Histoire de Tanger* (Lisbonne, 1732, in-fol.); *Histoire de Portugal* (Lisbonne, 1734, 2 vol. in-4o). Outre ces ouvrages d'histoire, il a laissé un roman, des poésies, des traités de mathématiques, etc.

ERICEIRA (Louis DE MENEZES, comte D'), littérateur portugais, frère du précédent, né à Lisbonne en 1632, mort en 1690. C'était un homme remarquable par le savoir, un amateur éclairé des beaux-arts, un écrivain distingué. Il avait fait peindre son palais par Lebrun et par le cavalier Bernini, et avait établi d'importantes manufactures dans le royaume. Doué d'une imagination très-vive, qui finit par tourner à la folie, un jour, dans un accès de frénésie, il se jeta par la fenêtre et se tua. On cite parmi ses ouvrages, outre des poésies et des comédies : *Vie de Scanderberg* (Lisbonne, 1688); *Histoire de la restauration de Portugal* (1679-98, 2 vol. in-fol.), ouvrage remarquable et fort estimé.

ERICEIRA (Jeanne-Joséphine DE MENEZES, comtesse D'), femme auteur portugaise, fille de Fernand, nièce et femme du précédent, née à Lisbonne en 1651, morte en 1709. Elle possédait le latin, le français, l'italien, l'espagnol, et écrivait avec autant de goût que d'élégance. On lui doit des poésies dans ces diverses langues, des comédies, une *Vie de saint Augustin*, un poëme portugais intitulé : le *Réveil du songe de la vie*, etc.

ERICEIRA (François-Xavier DE MENEZES, comte D'), écrivain portugais, fils de la précédente, né à Lisbonne en 1673, mort en 1743. Il embrassa la carrière des armes, et se distingua, comme son père et son oncle, par son goût pour les lettres. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il convient de citer un poëme épique, *Henriqueida*, et une traduction de l'*Art poétique* de Boileau, ouvrage resté manuscrit, mais dont il envoya à Despréaux une copie, qui lui attira de la part du poëte satirique une lettre pleine de pompeux éloges. Il est vrai que Boileau avoue ne savoir que *très-peu* le portugais, ce qui signifie sans doute *point du tout*, et rabat

quelque chose des compliments qu'il prodigue. Ericeira était en relation ou en correspondance avec les hommes les plus distingués de l'Europe : Muratori, Bayle, Bignon, Feijoo, etc., et il faisait partie d'un grand nombre d'académies, notamment de la Société royale de Londres. Louis XV lui fit présent de vingt et un volumes d'estampes et d'un catalogue de sa bibliothèque.

ERICHSON (Guillaume-Ferdinand), naturaliste allemand, né à Stratsund en 1809, mort en 1848 à Berlin, où il professait les sciences naturelles. On a de lui : *Genera dyticorum* (1832); les *Coléoptères de la marche de Brandebourg* (Berlin, 1837-1839); *Rapports entomologiques* (Berlin, 1838-1850); *Entomographies* (1840); *Genera et species staphylinorum insectorum* (Berlin, 1840, 2 vol.); *Histoire naturelle des insectes de l'Allemagne : les Coléoptères* (1845-1847, 3 vol.). Après la mort de Wiegmann, en 1841, il avait continué ses *Archives d'histoire naturelle*.

ERICHT, lac d'Écosse, à 59 milles de Perth, a 20 milles de longueur sur 1 mille de largeur. Il est dominé au N. par la montagne de Benalder, dont l'une des grottes servit de refuge à Charles-Édouard, après la bataille de Culloden.

ÉRICHTHE s. m. (é-ri-kte). Crust. Genre de stomapodes, type de la tribu des érichthiens, comprenant une dizaine d'espèces qui habitent les mers chaudes de l'hémisphère occidental.

— **Encycl.** Les *érichthes* ressemblent beaucoup aux squilles, notamment par les caractères des antennes, des yeux et de la bouche; mais ils s'en distinguent par leur carapace, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, et recouvre les anneaux qui portent les trois dernières paires de pattes. L'enveloppe est dure et crustacée, mais d'une extrême transparence, qui permet de distinguer toutes les parties du corps. Les espèces assez nombreuses de ce genre habitent généralement des pays chauds; leurs mœurs sont peu connues; mais on a tout lieu de supposer qu'elles ne diffèrent pas sensiblement de celles des squilles. L'espèce type est l'*érichthe vitré*, qui est entièrement transparent comme du verre, avec les yeux d'un beau bleu, et se trouve dans la haute mer.

ÉRICHTHIEN, IENNE adj. (é-ri-ktiain, iè-ne — rad. *érichthe*). Crust. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre érichthe.

— s. m. pl. Tribu de crustacés stomapodes, ayant pour type le genre érichthe, et voisine des squilles.

ÉRICHTHON s. m. (é-ri-kton). Astron. Nom grec de la constellation du cocher. ‖ On l'appelle aussi ERICHTHONIUS.

ÉRICHTHONIE s. f. (é-ri-kto-nî — de *Erichthonius*, nom mythol.). Crust. Genre de crustacés amphipodes, de la famille des crevettines, dont l'unique espèce habite les côtes de Bretagne.

ÉRICHTONIUS, roi d'Athènes, était, d'après la Fable, fils de Vulcain et de Minerve, qui ne l'enfanta qu'après avoir cédé à la violence du dieu du feu. Erichtonius était moitié homme et moitié serpent, et inventa les chars, dit-on, afin de cacher la partie inférieure de son corps. Il régna avec sagesse pendant cinquante ans, et à sa mort fut placé dans le ciel, où il forma la constellation vulgairement connue sous le nom du *Cocher*. Il avait eu, de la naïade Pasithée, Pandion, qui régna après lui. — On donne souvent le nom d'Erichtonius au fils de Pandion, Erechtée.

ERICI (M.-Jean), savant suédois, mort en 1686. Il enseigna les mathématiques supérieures et la physique à Dorpat, où il remplit, à partir de 1651, les fonctions d'accesseur du tribunal livonien. Ses principaux ouvrages sont : *Disputationes in libros VIII physicorum Aristotelis* (Dorpat, 1642); *Speculum astrologicum per aliquot disputationes emissum* (Dorpat, 1646); *Processus judiciarius per disputationes publici juris* (Dorpart, 1656).

ÉRICIBE s. m. (é-ri-si-be). Bot. V. ÉRICYBE.

ÉRICICOLE adj. (é-ri-si-ko-le — du lat. *erice*, bruyère; *colo*, j'habite). Zool. Qui vit dans les bruyères.

— s. m. Entom. Groupe de lépidoptères du genre satyre, caractérisé par une nervure costale très-renflée à son origine, des antennes grêles à massue pyriforme, des yeux glabres, et dont l'espèce type, propre aux contrées de hautes bruyères, vit sur le fromental à l'état de chenille, dans le centre et le midi de la France.

ÉRICINÉ, ÉE adj. (é-ri-si-né — rad. *erica*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre bruyère ou érica.

— s. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre bruyère : *Les baies d'un grand nombre d'*ÉRICINÉES *sont alimentaires, ont une saveur agréable et un peu styptique.* (Tollet.)

— **Encycl.** La famille des *éricinées* renferme des arbres, des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux, à feuilles alternes, opposées ou verticillées, ordinairement persistantes, à inflorescence très-variée. Les fleurs ont un calice à quatre ou cinq divisions plus ou moins profondes; une corolle monopétale, généralement régulière, à lobes alternant avec ceux du calice; des étamines en nombre égal ou double de celui des lobes du calice ou de la corolle; un ovaire à plusieurs loges, surmonté d'un style cylindrique terminé par un stigmate simple ou lobé. Le fruit est ordinairement une capsule, rarement une baie, et renferme plusieurs graines à albumen charnu. Cette famille comprend un assez grand nombre de genres, répartis en trois tribus.

— I. *Ericées :* Feuilles ordinairement aciculées; bourgeons nus; corolle persistante; genres : bruyère (*erica*), callune, macnabie, pentapère, éricinelle, blérie, philippie; salaxide, lagénocarpe, codonostigme, célostigme, codonanthème, syndesmanthe, sympièze, acrostémon, finckée, érémie, etc.

— II. *Andromédées :* Feuilles aciculées ou planes; bourgeons nus; corolle caduque; genres : andromède, menziésie, lyonie, clethra, elliotie, épigée, gautière, pernettie, arbousier, encyanthe, etc.

— III. *Rhodorées :* Feuilles planes; bourgeons écailleux; genres : azalée, kalmie, rosage, léiophylle, béfarie, lédon, etc.

Les *éricinées*, répandues sur une grande partie du globe, abondent surtout dans l'Afrique australe. Plusieurs d'entre elles sont sociales, et souvent une seule espèce couvre de vastes espaces. Quelques-unes sont employées en médecine, d'autres en économie domestique; presque toutes sont recherchées comme végétaux d'ornement.

ÉRICINELLE s. f. (é-ri-si-nè-le — dimin. de *érica*). Bot. Genre d'arbustes, de la famille des éricinées, ayant le port des éricas, et comprenant deux ou trois espèces, qui habitent la Cafrerie et l'île de Madagascar.

ÉRICINOL s. m. (é-ri-si-nol — du lat. *erice*, bruyère). Chim. Nom de l'un des produits de décomposition de l'éricoline.

— **Encycl.** L'*éricinol*, $C^{10}H^{16}O$, est un produit de décomposition de l'éricoline, et aussi de la pinipicrine, par l'acide sulfurique étendu bouillant. Il se produit en même temps de la glucose. Pour le préparer, on mélange l'une ou l'autre de ces substances avec l'acide étendu et l'on distille. Il passe alors sous la forme d'une huile qui, d'abord incolore, tourne rapidement au brun, en s'oxydant. On peut représenter, au moyen des équations, sa formation, soit au moyen de l'éricoline, soit au moyen de la pinipicrine :

$$\underset{\text{Ericoline.}}{C^{34}H^{56}O^{21}} + \underset{\text{Eau.}}{4H^2O} = \underset{\text{Glucose.}}{4C^6H^{12}O^6} + \underset{\textit{Ericinol.}}{C^{10}H^{16}O};$$

$$\underset{\text{Pinipicrine.}}{C^{22}H^{36}O^{11}} + \underset{\text{Eau.}}{2H^2O} = \underset{\text{Glucose.}}{2C^6H^{12}O^6} + \underset{\textit{Ericinol.}}{C^{10}H^{16}O}.$$

L'*éricinol* s'obtient encore, mais sensiblement altéré, lorsqu'on distille avec de l'eau les feuilles des plantes suivantes : *calluna vulgaris*, *rhododendron ferrugineum arctostaphylos uva ursi*, *ledum palustre* et *erica erbacea*.

L'huile volatile du *ledum palustre* est un mélange d'*éricinol*, d'acide valérique, d'un autre acide huileux et d'un hydrocarbure qui bout à 160o et qui est isomère avec l'essence de thérébenthine. Pour extraire l'*éricinol* de ce mélange, on l'agite d'abord avec une lessive de potasse, qui en extrait les produits acides; puis on le dessèche et on le soumet à la distillation. Ce qui passe entre 115o et 160o est un mélange d'*éricinol* et d'hydrocarbure; mais ce qui distille entre 236o et 250o est de l'*éricinol* presque pur. Au-dessus de cette dernière température, il ne reste plus, dans l'appareil distillatoire, qu'une substance résineuse. L'*éricinol* est une substance bleuâtre d'une odeur désagréable et d'une saveur brûlante, amère et nauséeuse. Il bout entre 240o et 242o. Lorsqu'on le distille rapidement sur des fragments de potasse, il se décolore en partie. Son poids spécifique égale 0,874 à 20o. Il renferme 79,96 pour 100 de carbone, et 11,3 pour 100 d'hydrogène. Ces nombres s'accordent assez bien avec la formule $C^{10}H^{16}O$ que nous avons adoptée; cette formule exige en effet 78,96 de carbone et 18,52 d'hydrogène. Après plusieurs distillations sur de la potasse solide, l'*éricinol* se convertit en hydrocarbure $C^{10}H^{16}$. Cette réaction nous paraît rendre douteuse la formule que l'on adopte pour ce corps, et l'on serait tenté de lui substituer la formule $C^{10}H^{18}O$, qui en ferait un hydrate d'hydrocarbure, si ce n'était que cette dernière formule, qui exige 77,92 de carbone, s'écarte de l'analyse plus encore que la précédente. Cette dernière raison ne suffit cependant pas à elle seule parce que l'*éricinol*, d'après ses caractères, ne paraît jamais avoir été obtenu à un état de pureté absolue.

ÉRICINONE s. f. (é-ri-si-no-ne — du lat. *erice*, bruyère). Chim. Nom donné à une substance cristalline, que l'on obtient par la distillation sèche des plantes de la famille des éricinées.

— **Encycl.** L'*éricinone* est une substance cristalline et neutre. Pour l'obtenir, on fait un extrait aqueux des plantes de la famille des éricinées, et l'on soumet ensuite cet extrait à la distillation sèche. Le liquide qui passe renferme l'*éricinone* en dissolution. On le traite par l'acétate neutre de plomb, qui précipite les impuretés sans précipiter l'*éricinone;* on filtre, on débarrasse la liqueur filtrée de l'excès de plomb qu'elle renferme, en y faisant passer un courant d'acide sulfhydrique, on la filtre de nouveau et on l'évapore à siccité. Le résidu, placé entre deux verres de montre dont on chauffe l'inférieur, donne un sublimé cristallin d'*éricinone*. Pour que cette dernière partie de l'opération réussisse, il faut opérer sur de très-petites quantités de matière à la fois.

L'*éricinone* pure se sublime en légers groupes de cristaux blancs qui ont l'éclat soyeux. Elle se dissout facilement dans l'alcool et l'éther, et cristallise, de sa solution alcoolique, en aiguilles quadratiques pointues, qui présentent des faces triangulaires ou rhombiques. Sa solution aqueuse est tout à fait neutre ou incolore lorsqu'elle est récemment préparée; mais à la longue elle s'altère, brunit et acquiert une réaction acide. Les cristaux secs sont moins altérables; ils finissent cependant aussi par subir une légère altération, surtout sous l'influence de la lumière. L'*éricinone* est incolore, sa saveur est sucrée, elle possède un arrière goût astringent. Elle fond aux environs de 167o, et se solidifie par le refroidissement, en reprenant l'état cristallin. Elle commence à se sublimer bien avant de fondre, et, à une température supérieure à 167o, elle se carbonise et se sublime en partie.

La solution aqueuse de l'*éricinone* n'est précipitée, ni par l'acétate neutre, ni par le sous-acétate de plomb; mais, en ajoutant de l'ammoniaque au mélange, il se produit un précipité blanc qui ne tarde pas à prendre une coloration très-foncée. Les sels ferreux et ferriques ne la précipitent pas non plus. Elle réduit facilement les sels d'argent et d'or, et le chlorure de platine. La réduction du dernier de ces corps exige toutefois une addition d'ammoniaque et la température de l'ébullition. Enfin, elle réduit aussi les solutions alcalines d'oxyde cuivrique, et en précipite de l'oxyde cuivreux, même à froid. Au contact des alcalis, elle brunit rapidement en absorbant de l'oxygène. La couleur brune disparaît d'ailleurs dès que la totalité de l'*éricinone* est décomposée.

L'acide azotique convertit l'*éricinone* en acide oxalique. L'acide chlorhydrique la dissout sans la décomposer; mais lorsqu'on chauffe cette dissolution, et qu'on y ajoute du chlorate de potasse par petites portions successives, il se sépare du chloranile ou quinone perchloré $C^6Cl^4O^2$.

D'après Uloth, l'*éricinone* renferme de 62,85 à 63,40 de carbone, et de 5,48 à 5,26 d'hydrogène. Uloth déduit de cette analyse, pour l'*éricinone*, la formule $C^{24}H^{24}O^9$, qui exige 63,16 de carbone et 5,26 d'hydrogène. Cette formule manque de contrôle. Le même chimiste pense, probablement avec raison, que ce corps est un des produits de décomposition de l'éricoline. Il ne pense que l'*éricinone* soit identique avec l'hydroquinone; mais Zwenger, sous la direction duquel ont été faites les expériences d'Uloth, pense que ce sont là deux corps différents.

ÉRICITE s. f. (é-ri-si-te — du lat. *erice*, bruyère). Géol. Empreinte fossile de feuilles de bruyères.

ÉRICIUS s. m. (é-ri-si-uss — mot lat.). Antiq. rom. Machine de guerre en usage chez les anciens Romains, et consistant en une longue poutre hérissée de pointes de fer qu'on plaçait en travers d'une ouverture qui avait besoin d'être protégée.

ERICIUS (Sebastianus), philosophe et antiquaire vénitien. V. ERIZZO.

ÉRICOÏDE adj. (é-ri-ko-i-de — du gr. *ereikê*, bruyère; *eidos*, aspect). Bot. qui a la forme d'une bruyère.

ÉRICOLINE s. f. (é-ri-ko-li-ne — du lat. *erice*, bruyère). Chim. Substance résineuse que l'on rencontre dans plusieurs plantes de la famille des éricinées.

— **Encycl.** On a donné ce nom à une substance résineuse que l'on rencontre dans le romarin (*ledum palustre*), et moins abondamment dans la bruyère commune (*calluna vulgaris*), le *rhododendron ferrugineum* et l'*arctostaphylos uva ursi*, communément appelé raisin d'ours.

Pour préparer l'*éricoline* au moyen du romarin, on hache les feuilles de cette plante et on les plonge dans l'eau bouillante, où on les abandonne pendant plusieurs heures. On filtre la décoction, on la précipite par le sous-acétate de plomb, on la filtre de nouveau et on la réduit, par évaporation, au tiers de son volume. On fait ensuite traverser la liqueur par un courant de gaz sulfhydrique pour la débarrasser de l'excès de plomb, on la filtre une troisième fois, on l'évapore jusqu'en consistance d'extrait et on traite le produit par un mélange d'alcool et d'éther anhydre, qui dissout l'*éricoline*. Cette solution évaporée laisse un résidu qu'on reprend par le mélange d'alcool et d'éther anhydres; et l'on continue ces traitements jusqu'à ce que le produit se dissolve sans résidu dans ce menstrue.

On peut aussi utiliser, pour la préparation de l'*éricoline*, les eaux sucrées que l'on obtient dans le traitement des feuilles du raisin d'ours en vue de se procurer l'arbutine. A cet effet, on chauffe ce liquide avec de l'acide chlorhydrique ou sulfurique. L'*éricoline* se précipite alors sous la forme d'une résine, que l'on purifie en la redissolvant dans l'alcool et en précipitant la solution alcoolique par l'eau.

L'*éricoline* obtenue par la première méthode se présente sous la forme d'une poudre d'un jaune brunâtre qui s'agglomère à 100o; sa saveur est amère. Rochleder et Schwartz y ont trouvé, après avoir défalqué 10,6 pour 100 de cendres, 51,71 pour 100 de carbone et 7,19 pour 100 d'hydrogène. Ils en ont déduit la formule $C^{34}H^{56}O^{21}$.

Cette formule explique le dédoublement en glucose et éricinol que l'*éricoline* éprouve en présence des acides sulfurique et chlorhydrique étendus.

$$\underset{\textit{Ericoline.}}{C^{34}H^{56}O^{21}} + \underset{\text{Eau.}}{4H^2O} = \underset{\text{Ericinol.}}{C^{10}H^{16}O} + \underset{\text{Glucose.}}{4C^6H^{12}O^6}.$$

Toutefois, comme l'*éricoline* n'a aucun des caractères d'une substance pure et que l'éricinol, qui provient de son dédoublement, n'a pas non plus une formule hors de toute contestation, cette formule manque tout à fait de contrôle.

ÉRICOPHILE adj. (é-ri-ko-fi-le — du gr. *ereikê*, bruyère; *philos*, ami). Bot. Qui croît sur les bruyères.

ERICSSON (Nils), ingénieur suédois, né en 1802, mort à Stockholm le 8 septembre 1870. Il entra, en 1823, comme lieutenant, dans le génie militaire suédois, devint major en 1832, puis, en 1850, colonel du corps des mécaniciens de la flotte, et fut chargé, en 1858, de diriger la construction des chemins de fer de tout le royaume. Parmi les travaux qui lui ont valu la réputation d'un ingénieur éminent, il faut citer les écluses du canal de Trolhœtta, les docks de la navigation à Stockholm, le grand canal qui fait communiquer le Saïman avec le golfe de Fionie, en Finlande, et surtout les chemins de fer de la Suède, qui sont, en quelque sorte, son œuvre exclusive. Lorsqu'il prit sa retraite, en 1863, les états de Suède lui votèrent une pension viagère annuelle de 15,000 rixdaler (82,000 fr. environ). Déjà, en récompense de ses services, il avait été anobli, en 1854, et élevé au rang de baron en 1860. Sa dernière œuvre a été le canal de Dalsland.

ERICSSON (Jean), inventeur et ingénieur, frère du précédent, né en 1803 à Langbanshyttan, dans la province de Wermeland (Suède). Fils d'un propriétaire d'exploitation minière, il reçut ses premières impressions des machines servant à l'exploitation de l'industrie paternelle. En 1814, ses capacités précoces attirèrent l'attention du comte Platen, l'ami intime de Bernadotte, qui le fit nommer cadet dans le corps du génie. Il fut ensuite employé aux travaux de nivellement du grand canal maritime. En 1820, il entra comme enseigne dans l'armée suédoise, et fut bientôt promu lieutenant. Son régiment se trouvant stationner dans les montagnes du Nord, dont le gouvernement faisait effectuer la topographie, Ericsson releva plus de 80 kilom. carrés de territoire, et dressa d'excellentes cartes qui sont actuellement déposées dans les archives de Suède. En 1826, il obtint un congé et se rendit en Angleterre pour y introduire son invention d'une machine à gaz. Celle qu'il exposa avait une force de 10 chevaux. Cette machine ne réalisa pas le but qu'il poursuivait, tout en lui occasionnant de lourdes dépenses.

Après trois ans de séjour, de 1826 à 1829, une occasion s'offrit à lui de se faire connaître du public anglais. La compagnie du chemin de fer de Manchester-Liverpool avait proposé un prix pour celui qui construirait la locomotive la plus rapide. Ericsson concourut avec le célèbre Stephenson. Or, au jour de l'épreuve, la locomotive qu'il présenta et à laquelle il donna le nom de *Novelty*, parcourut 50 milles à l'heure, vitesse inconnue même jusqu'à ce jour; la machine de Stephenson mit huit minutes de plus pour parcourir la même carrière. Mais, comme Ericsson n'avait été informé du concours que sept semaines avant, et que, dans cet intervalle, il avait dû construire tous ses appareils, il arriva que sa locomotive péchait du côté de la solidité : les tubes brûlèrent durant le parcours. Bien que la vitesse fût la seule condition posée, et qu'à ce titre le prix lui appartînt, Ericsson déclara que l'on devait accorder la récompense à son concurrent, et il se remit à ses travaux.

Parmi les premières inventions d'Ericsson, nous devons mentionner la chaudière à vapeur établie d'après le principe du tirage artificiel, qui, après avoir été employée avec succès dans diverses fabriques de Londres, et s'être fait remarquer par deux grandes qualités, économie de houille et combustion de fumée, fut appliquée à la locomotion, sur le chemin de fer de Liverpool à Manchester, dans l'automne de 1829. Le principe du tirage artificiel, qui caractérise cette chaudière, est encore conservé dans toutes les locomotives; mais, par suite de la découverte tout accidentelle d'un mode différent de production évidemment supérieur, Ericsson ne retira aucun avantage de son invention. La légèreté et la solidité de cette chaudière conduisirent à de nombreuses applications nouvelles de la vapeur, entre autres à la construction, par Ericsson, d'une machine à feu qui réussit parfaitement. Cette invention valut à l'inventeur la grande médaille de l'institut mécanique de New-York.

En 1833, Ericsson réalisa enfin le projet, qu'il poursuivait depuis longtemps, d'une machine à air chaud, et en soumit le résultat

au monde scientifique de Londres. Cette invention excita un intérêt général, et des conférences publiques sur son principe et son application furent faites par le docteur Lardner et le professeur Faraday. Les recherches d'Ericsson se dirigèrent ensuite vers la navigation. Leur résultat fut l'invention du propulseur hélicoïdal et de cette disposition nouvelle des machines à vapeur sur les vaisseaux de guerre. Ericsson essaya vainement de faire comprendre à l'amirauté anglaise les avantages de ces inventions; il trouva plus de foi chez le capitaine Stockton, de la marine des Etats-Unis; et, grâce au crédit de cet intelligent marin, l'administration fédérale mit Ericsson en position d'exécuter ses plans. L'ingénieur Ericsson arriva à New-York en 1839, et, en 1841, il construisait le navire de guerre *Princeton*, sur le plan même que l'amirauté anglaise avait accueilli avec tant d'indifférence. C'est le premier steamer qui ait jamais été construit avec un propulseur sous la ligne d'eau, hors de l'atteinte du boulet. On peut affirmer que ce bâtiment est le *principium et fons* de la marine à vapeur actuelle.

Outre son hélice, le *Princeton* possédait un certain nombre d'autres nouveautés mécaniques : un générateur de vapeur à action directe d'une grande simplicité; la cheminée télescopique à coulisses, et des affûts de canons munis d'un mécanisme destiné à neutraliser le recul de la pièce.

A l'Exposition universelle de Londres, en 1851, Ericsson produisit, dans la section américaine, des instruments pour mesurer les distances en mer; l'éprouvette hydrostatique, destinée à déterminer le volume des fluides sous pression; le manomètre fluide alternatif, pour mesurer la quantité d'eau passant à travers des tuyaux dans un temps déterminé; le baromètre d'alarme; le pyromètre, pour établir les divers degrés de température, depuis le point de congélation de l'eau jusqu'au point de fusion du fer; le mètre fluide rotatoire, ayant pour objet le mesurage des fluides par la vitesse avec laquelle ils passent à travers des ouvertures de dimensions définies, et un plomb de sonde destiné à prendre des sondages en mer sans orienter le navire au vent, et indépendamment de la longueur de la ligne de sonde. Ces diverses inventions valurent à Ericsson la grande médaille d'honneur.

La même année, il introduisit dans le navire *Ericsson*, de 2,000 tonnes, une forme nouvelle de machine à air chaud. Le voyage d'essai, de New-York à Alexandria, sur le Potomac, eut lieu en février 1853. La machine marcha constamment pendant soixante-treize heures, sans qu'on eût besoin d'y faire la plus insignifiante réparation, et elle ne consomma que 5 tonnes de combustible par vingt-quatre heures. La guerre de sécession fournit à Ericsson une nouvelle occasion de s'illustrer. C'est à lui qu'est due la conception et la construction du *Monitor*, ce bâtiment étrange et colossal dont la lutte formidable avec le *Mérimac* eut tant de retentissement en Europe. Une flotte tout entière, construite sur le même modèle, fut commandée à Ericsson aussitôt après.

La jalousie britannique poursuivit Ericsson jusqu'en Amérique. Un capitaine anglais revendiqua pour lui l'invention du système d'armement du *Monitor*. Mais comme il ne faisait remonter sa prétendue invention qu'à l'année 1855, Ericsson produisit un témoignage de Napoléon III, constatant que, dès l'année 1854, il avait proposé, par écrit, à l'empereur de construire, pour la marine française, un bâtiment exactement semblable au *Monitor*.

Bien qu'éloigné de sa patrie, Ericsson ne cessa néanmoins d'entretenir de fréquents rapports avec elle. Il était membre de l'Académie des sciences et de l'Académie militaire de Stockholm, chevalier de l'ordre de Wasa et commandeur de l'Etoile polaire.

ÉRICULE s. m. (é-ri-ku-le — dimin. et contr. du lat. *erinaceus*, hérisson). Mamm. Genre de mammifères carnassiers, qui forme le passage des hérissons aux tanrecs : *Les* ÉRICULES *ne se trouvent qu'à Madagascar*. (E. Duponchel.)

— **Encycl.** Ce genre de mammifères insectivores est intermédiaire entre les hérissons et les tanrecs. Les *éricules* sont surtout caractérisés par leur système dentaire, composé de trente-six dents, savoir : quatre incisives à chaque mâchoire, accompagnées, de chaque côté, d'une canine, d'une fausse molaire et de cinq mâchelières. Les poils, qui couvrent chez eux la tête, les membres et le dessous du corps, sont brusquement remplacés en dessus par des piquants. Les pieds ont chacun cinq doigts armés d'ongles comprimés et un peu recourbés; la queue est encore plus courte que chez les hérissons. Ce genre ne comprend que deux espèces, qui habitent Madagascar. La première est vulgairement appelée *sora*. C'est un très-petit animal, dont la longueur atteint à peine 0m,15. Son pelage est noirâtre, quelquefois tiqueté de blanchâtre; la partie apparente de ses piquants est noire, avec l'extrémité rousse ou blanchâtre. Le sora, d'après M. Goudot, habite l'intérieur des vastes forêts qui couvrent les montagnes du pays des Ambanivoules. Il paraît qu'il ne se met pas en boule comme le hérisson; mais, quand on l'approche, il hérisse en forme de couronne la huppe épineuse qu'il porte ordinairement rabattue sur son cou, et fait entendre un souffle assez fort; il saute alors par intervalles, en hérissant de plus en plus ses piquants; en général, il est très-agile à la course et au saut. C'est vers le milieu du jour qu'il sort de sa retraite et cherche sa proie en furetant. Le *tendrac* est une seconde espèce beaucoup moins connue; il ne diffère guère du sora que par la couleur de la partie visible de ses piquants, qui est roussâtre, avec la pointe blanchâtre.

ÉRICYBE s. m. (é-ri-si-be — du gr. *erion*, laine; *kubê*, tête). Bot. Genre d'arbrisseaux grimpants, rapporté avec doute à la famille des convolvulacées, et comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent dans l'Inde.

ÉRICYBÉ, ÉE adj. (é-ri-si-bé — rad. *ericybe*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre éricybe.

— s. m. pl. Groupe d'arbrisseaux, formé du seul genre éricybe, et réuni provisoirement, comme tribu, à la famille des convolvulacées.

— **Encycl.** Les *éricybées* sont des arbrisseaux grimpants, à feuilles alternes, entières et coriaces; les fleurs, axillaires et terminales, réunies en panicule, présentent un calice à cinq divisions; une corolle monopétale, hypogyne, également partagée; cinq étamines, insérées sur la corolle et alternant avec ses divisions; un ovaire à une seule loge, du fond de laquelle naissent trois ou quatre ovules dressés; le fruit est une capsule, renfermant des graines, dont l'embryon, entouré d'une matière mucilagineuse, a des cotylédons qui se replient en plusieurs sens autour de la radicule. Cette petite famille, que la plupart des auteurs réunissent, comme simple section, à celle des convolvulacées, se compose du seul genre *éricybe*, comprenant une douzaine d'espèces qui croissent dans l'Inde et dont les propriétés ne sont pas connues.

ÉRICYDNE s. m. (é-ri-si-dne — du gr. *eri*, préf. augment.; *kudnos*, glorieux). Entom. Genre d'insectes hyménoptères térébrants, de la famille des chalcidiens, dont l'espèce type habite l'Angleterre.

ÉRIDAN s. m. (é-ri-dan — nom d'un fleuve). Astron. Constellation australe visible de nos latitudes, et placée au-dessous de la Baleine.

ÉRIDAN, ÉRIDANOS, ERIDANUS, nom que les Grecs, dès la plus haute antiquité et bien antérieurement au temps d'Hérodote (456 av. J.-C.), donnaient au fleuve d'Italie que les latins nommèrent *Padus*, aujourd'hui le Pô. Ce nom d'*Eridanos* était-il bien grec, comme Hérodote le pensait? Tout semble indiquer que le fleuve italien, à raison de circonstances particulières, reçut de ses riverains la même appellation qu'un autre Eridan bien antérieur.

En recherchant les premières notions que les Grecs ont eues des contrées septentrionales, on voit qu'Hérodote, si précieux pour l'étude des vieilles origines et de la géographie ancienne, eut de vagues notions d'un fleuve appelé Eridanos, qui se jetait dans la mer du Nord, et sur les bords duquel le *succin* ou *electrum* (ambre jaune, substance fort recherchée des anciens) se récoltait en grande quantité. (*Thalie*, § 115.) Etonné de rencontrer un nom grec, ou plutôt qu'il croyait grec, appliqué à un fleuve des contrées hyperboréennes, Hérodote rejeta cette notion comme une fable et n'admit que l'Eridan italien. Depuis deux siècles, les géographes s'accordent cependant à reconnaître l'Eridanos, riche en succin, dans la Vistule, ou plutôt dans une petite rivière, le Raudane, qui reçoit ce fleuve près de Dantzig, à une lieue de la mer, et dans les environs de laquelle on trouve encore aujourd'hui le succin en abondance.

Au temps d'Hérodote, les bords du golfe de Dantzig étaient habités par les Vénètes, ainsi que nous l'apprennent des écrivains postérieurs; ces populations récoltaient le succin, et l'on peut présumer que de proche en proche, de marché en marché, la substance précieuse arrivait jusque sur les bords de l'Eridan italien, où des populations, peut-être de la même race, les Vénètes, s'étaient établies. Sans doute les Vénètes, en vendant le succin aux marchands grecs, leur disaient que cette substance arrivait des bords du fleuve Raudane, et les Grecs crurent qu'il s'agissait du fleuve même sur les bords duquel vivaient les Vénètes, la conformité de nom des deux peuples aidant encore à la confusion.

Bien avant Hérodote, la recherche du succin paraît avoir engagé les Phéniciens de Gadès (Cadix) à pénétrer dans les mers du Nord; mais il n'existe aucun renseignement sur leur voyage au delà des îles Britanniques. Pitheas est le premier navigateur qui ait donné quelques détails sur les parages septentrionaux; encore ses connaissances se réduisent-elles à peu de chose. On voit seulement, par quelques-unes de ses phrases, que les anciens connaissaient les rivages de la mer Baltique jusqu'à l'embouchure de la Duna.

Virgile appelle avec raison l'Eridan le roi des fleuves de l'Italie; c'est celui qui a le plus long cours et qui reçoit le plus d'affluents.

Dans la mythologie, l'Eridan est célèbre par la chute de Phaéton, foudroyé pour avoir voulu conduire le char céleste.

ÉRIDELLE s. f. (é-ri-dè-le). Techn. Ardoise étroite taillée sur ses bords les plus longs, brute sur les autres.

ÉRIE s. f. (é-rî — du gr. *erion*, laine). Bot. Genre de plantes épiphytes, de la famille des orchidées, tribu des malaxidées, comprenant d'assez nombreuses espèces qui croissent en Asie : *Les tiges des* ÉRIES *sont charnues*. (A. Richard.)

ÉRIÉ, l'un des cinq grands lacs de l'Amérique du Nord, situé entre le Canada et les Etats d'Ohio, de Pensylvanie et de New-York. De forme ovale, sa longueur est de 402 kilom., sa plus grande largeur de 128 kilom., et sa superficie de 24,768 kilom. carrés; son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 189 mètres. Il communique, à l'O. avec le lac Huron, par la rivière Détroit, et à l'E. avec le lac Ontario, par la rivière et les chutes du Niagara. Sa profondeur, qui dépasse rarement 40 mètres, est suffisante pour tous les besoins de la navigation. Il est entouré de ports naturels, mais qui ont cependant nécessité des travaux de la part de l'homme pour être utilisés. Il ne reçoit aucun cours d'eau important et sa navigation est plus ou moins obstruée par les glaces depuis le commencement de décembre jusqu'en mars ou avril. Les villes principales qu'il baigne sont Buffalo (New-York), Erié (Pensylvanie), Cleveland, Sandusky (Ohio). On a évalué à 1,100 millions de francs le commerce annuel auquel le lac Erié sert de débouché. Pendant la guerre de 1812 avec l'Angleterre, le lac Erié a été le théâtre de plusieurs combats dans lesquels la marine américaine s'est couverte de gloire; citons notamment la victoire remportée, le 10 septembre 1813, par le commodore Perry. Le 10 septembre 1858, un monument commémoratif de cette victoire a été érigé dans la ville de Cleveland.

ÉRIÉ (canal d'), canal des Etats-Unis dans l'Etat de New-York; cette belle voie navigable, qui a 500 kilom. de parcours, 13m,33 de largeur et 1m,33 de profondeur, met en communication Buffalo, sur le lac Erié, avec Albany, sur l'Hudson. La différence de niveau entre ces deux points extrêmes est rachetée par 81 écluses. Le 3 décembre 1844 a été ouvert le canal d'extension du lac Erié (*Erie-extension-canal*), qui traverse une partie de la Pensylvanie et fait communiquer le lac Erié avec le Delaware.

ÉRIÉ, ville de l'état de Pensylvanie (Etats-Unis), située sur le lac Erié, remarquable par son excellent port qui en fait le centre d'un commerce important; 9,420 habitants. Cette ville a été fondée en 1794. — Fort situé sur la rive occidentale du lac de son nom. Il a joué un rôle important dans la guerre des Anglais et des Américains au commencement de ce siècle. Pris par ces derniers le 28 mars 1813, il retomba, après une résistance énergique, aux mains de leurs adversaires, le 5 novembre 1814.

ÉRIEN s. m. (é-riain). Hist. relig. Membre d'une secte du IVe siècle, fondée par un hérétique du nom d'Erius. Ce sectaire combattait les évêques, les jeûnes et les prières pour les morts.

ÉRIÈNE s. f. (é-ri-è-ne). Mythol. perse Nom de l'Eden d'Ormuzd, dans le *Zend-Avesta*.

ÉRIESTHE s. f. (é-ri-è-ste — du gr. *erion*, laine; *esthês*, habit). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant trois espèces, qui vivent au Cap de Bonne-Espérance.

ÉRIEUX (L'), petite rivière de France (Ardèche), qui prend sa source près de Devesset, dans la chaîne des Boutières. L'Erieux passe à Saint-Martin de Valamar, où elle reçoit la Saliouse et l'Eysse, au Cheylard, où elle s'accroît de la Dorne, coule dans des gorges profondes et sauvages près de Saint-Sauveur-de-Montagut, où elle se grossit de la Gleyre et, un peu plus bas, de l'Auzanne, aux Ollières, arrose Saint-Laurent-du-Pape et Beauchastel, et se jette dans le Rhône, après un cours de 70 kilom. La vallée de l'Erieux est presque partout pittoresque et bordée de hautes montagnes granitiques. L'Erieux roule des paillettes d'or. Ses inondations sont redoutables.

ÉRIGÉ, ÉE (é-ri-jé) part. passé. du v. Eriger. Fondé, construit, bâti dans quelque intention solennelle : *Une statue* ÉRIGÉE *en l'honneur d'un homme illustre. Un temple* ÉRIGÉ *sur une place publique. Un monument* ÉRIGÉ *du temps d'Auguste. Les empereurs furent presque les seuls dont les cendres reposèrent dans les monuments* ÉRIGÉS *à Rome.* (Volt.)

— Par ext. Fondé, institué : *Un tribunal de première instance a été* ÉRIGÉ *dans cette ville. L'académie de Dresde fut* ÉRIGÉE *en 1697.* (Bailly.) ‖ A qui l'on a donné un titre nouveau ou plus élevé : *Une terre* ÉRIGÉE *en duché-pairie. Une église* ÉRIGÉE *en cathédrale.*

— Fig. *Erigé en*, Donné, posé comme : *Des erreurs* ÉRIGÉES EN *principes. Rien n'est plus monstrueux que le despotisme* ÉRIGÉ EN *idéal de gouvernement.* (Vacherot.) *Guerre ouverte, guerre à mort au mensonge* ÉRIGÉ EN *parole de Dieu.* (Ch. de Rémusat.)

ÉRIGÈNE adj. (é-ri-jè-ne — lat. *erigena*; de *Erin*, ancien nom de l'Irlande, et *genus*, race). Né en Irlande; originaire de l'Irlande.

ÉRIGÈNE (Jean Scot), philosophe et théologien d'origine anglo-saxonne, naquit dans la première moitié du IXe siècle. Le lieu de sa naissance ne peut être précisé, ses deux noms, *Scotus* et *Erigena*, indiquant l'un une origine écossaise, l'autre une origine irlandaise; on peut affirmer toutefois que les îles Britanniques ont été son berceau. Les chroniqueurs anglais l'ont confondu longtemps avec un autre Jean, rappelé de France en Angleterre par Alfred le Grand, plus tard abbé d'Ettalinge, assassiné par ses moines, et canonisé à ce titre par l'Eglise. Un martyrologe imprimé à Anvers en 1586 le catalogue encore parmi les saints. Depuis, au lieu de le laisser en paradis, l'Eglise l'a mis à l'index.

Il paraît qu'Erigène aurait vécu à la cour du roi Charles le Chauve, qui avait pour lui une grande considération, l'admettait à sa table et lui avait confié la direction de son école palatine. On appelait ainsi les écoles fondées par Charlemagne dans chacun de ses palais, dans ceux des grands dignitaires de la couronne et des évêques. Les connaissances d'Erigène étaient remarquables pour le temps et lui avaient valu une renommée très-étendue. Malheureusement, il aurait dû se borner à faire de la philosophie. Ses opinions hétérodoxes à l'endroit de la grâce et de l'Eucharistie jettèrent bientôt du discrédit sur ses opinions en philosophie, et il fallut toute l'influence du roi pour qu'il échappât aux rancunes de l'Eglise. Les principales œuvres de Scot Erigène sont : 1º son traité de l'Eucharistie (*De corpore et sanguine Domini*), dont la haine du clergé n'a pas laissé survivre un exemplaire. 2º le traité de la prédestination (*De prædestinatione*), écrit à la requête des évêques Pardule de Laon et Hincmar de Rheims, afin de réfuter les erreurs de Gotescal touchant le libre arbitre. Scot ne fut pas plus heureux pour ce livre que pour le précédent : son traité de la prédestination fut proscrit par deux conciles, celui de Valence en 855, et celui de Langres en 859. Pardule et Hincmar s'empressèrent de le désavouer. Le traité de la prédestination a paru en 1650, par les soins du président Mauguin, dans les *Vindiciæ prædestinationis et gratiæ*, avec une traduction latine de saint Denis l'Aréopagite, également due à Scot Erigène; 3º son traité de la division de la nature (*De divisione naturæ*). La première édition (1 vol. in-fol.) est de Thomas Gale (Oxford, 1681). Cet ouvrage, fondement de la gloire posthume du philosophe, est dialogué et se compose de cinq livres d'entretiens entre le maître et son élève sur Dieu, la nature et l'homme. L'auteur divise l'être en général en quatre parts : 1º la nature féconde et increée; 2º la nature féconde, mais créée; 3º la nature inféconde et créée; 4º la nature inféconde et increée. Dieu répond à la première division; la seconde comprend les causes premières par lesquelles il opère sur les êtres de la nature proprement dite; la troisième, c'est la création; la quatrième, c'est la mort, c'est-à-dire les êtres qui ont vécu et retournent à Dieu, sans néanmoins se confondre avec lui. Comme on voit, l'œuvre d'Erigène est une encyclopédie métaphysique. Afin d'avoir une intelligence nette de la manière dont il conçoit Dieu et la nature, il faut se reporter au IXe siècle. L'esprit moderne n'était pas encore né; le vieux monde était mort, si l'on veut, mais il en restait des débris et dans tous les cas de grands souvenirs, en philosophie comme en politique. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les idées de l'école d'Alexandrie soient sans cesse à l'horizon de l'esprit d'Erigène.

A propos de Dieu, Erigène professe, comme Plotin, qu'il est inaccessible à la raison humaine, que la pensée ne saurait le concevoir ni la langue prononcer son nom. On ne peut ni en avoir l'idée ni le qualifier. C'est l'éternel refrain de la pensée penchée sur l'infini, dont elle aperçoit le commencement et qu'elle voit immédiatement se dérober à elle derrière une nuit opaque; il n'est pas besoin de métaphysique pour le dire. Erigène a un excellent argument pour expliquer comme quoi l'idée de Dieu ne saurait être déterminée : « Tout, dit-il, a un contraire, le bien est le contraire du mal, l'être du néant. Ces contraires étant respectivement parallèles, si on pouvait définir Dieu par ses attributs, la bonté, la vérité, l'être, etc., le mal, le faux, le néant, etc., seraient coéternels à Dieu, » et Scot Erigène n'oserait en convenir. Il importe, par conséquent, de s'élever au-dessus des mondes, des principes opposés, des différences, de tout ce qui sert à mesurer ou faire ressortir à nos faibles lumières l'existence pâle de choses presque indistinctes et aussi faibles par l'étendue ou l'excellence que nous le sommes nous-mêmes, jusque dans les régions sereines où brille une lumière pure et où Dieu est tellement évident qu'il n'est pas nécessaire de le définir pour le voir. Cette opinion sur Dieu ne manque pas de grandeur, et elle n'est pas commune, même aujourd'hui. Contentons-nous donc d'apercevoir Dieu dans les œuvres qu'il a faites et qui nous environnent, sans essayer inutilement de le regarder en lui-même.

Arrivé au second point, c'est-à-dire à la nature créée, mais qui crée aussi, Erigène puise également sa doctrine chez les Alexandrins. Ses causes premières sont les types, les idées et les formes dans lesquelles Dieu a déposé les principes immuables des choses. On dirait maintenant que ce sont les lois de la nature qui ne sont pas immuables, mais qui passent et ont toujours passé à peu près pour telles. Dans ce récit du développement des causes premières, Erigène a un guide sûr, c'est la *Genèse*. Sa manière d'interpréter l'Ecriture sainte est pleine d'enseignements précieux. Elle constate les mœurs et les croyances du neuvième siècle avec une précision beaucoup plus utile pour l'histoire que les maigres récits des chroniques. Elle est d'ailleurs, à beaucoup d'égards, conforme à la tradition des premiers âges chrétiens. De plus, il a assez d'habileté pour mettre ses idées personnelles à couvert derrière des textes autorisés : « Les causes premières, dit-il, sont créées par le Père et déposées dans le Verbe : *In principio fecit Deus cœlum et terram. In principio* signifie dans le sein du Verbe. Ces causes sont coéternelles à Dieu, et, quant au monde, il est à la fois éternel et créé. Il est éternel, car Dieu ne souffre pas d'accident, et la création eût été un accident dans la vie divine si Dieu avait existé avant le monde. Il est créé : l'Ecriture le proclame. Eternité du monde! création du monde! comment concilier ces deux idées? Quel est le point où se consomme leur identité? Cette identité est en Dieu. Ainsi, voilà un philosophe du IXe siècle qui proclame avec Platon et la philosophie antique l'éternité de la matière, contraire à toutes les données du christianisme, et qui a le talent de mettre son avis sous la protection des textes bibliques! Tant d'audace ne s'était pas vue depuis longtemps. De sorte que Dieu lui-même est à la fois éternel et créé, multiple et un. Comme unité, il est éternel et immobile; comme multiple, il est créé et changeant. Il court à travers les phénomènes de la vie universelle et, en créant des êtres, il se crée lui-même, car dans chaque être c'est lui qui est la substance; les êtres temporaires sont des formes de cette substance. Elle ne change pas, mais sa forme change à l'infini dans le temps et dans l'espace. L'auteur descend, comme les gnostiques, de la substance divine et immatérielle, par une échelle continue, jusqu'à la matière inerte et sans nom. Entre Dieu et la matière, il y aurait une distance infranchissable si l'activité divine, par un effort incessant, ne réunissait les deux substances, matérielle et immatérielle, en les associant dans des êtres que leurs éléments ne peuvent faire vivre longtemps, et dont la cohésion momentanée manifeste l'activité et la puissance divines. L'homme est le type de cette action continuelle de Dieu sur la matière; il en est la plus haute expression et le lien naturel; tous les êtres créés procèdent de lui; il est leur modèle et leur chef.

Ici Erigène cite l'exemple de l'âme humaine, dont les triples pouvoirs, activité, intelligence et amour, sont l'image de la Trinité, comparaison vieille comme on voit, et que Bossuet (*De la connaissance de Dieu et de soi-même*) a empruntée à la tradition. Cette question amène naturellement le philosophe à l'examen du mal et du péché. L'état de l'homme dans le paradis n'était pas celui de la perfection complète; cet état primitif n'est que la disposition au bien, au saint, au vrai, laquelle est innée en l'homme et qu'il doit développer. Ce moment que nous plaçons avant la chute et que nous nommons innocence, paradis, ce moment n'a pas existé. Si l'homme était demeuré dans le paradis, quelque courte que fût la durée de cette existence bienheureuse, il serait nécessairement arrivé à la perfection. Cet état de perfection est, d'après les mystiques, celui de l'homme parvenu à tuer l'activité en lui en même temps que la raison, au profit de l'amour pur dans lequel il vivait abîmé. Cet état antérieur à la chute était donc une simple disposition, par laquelle l'homme eût atteint la perfection divine s'il eût persévéré dans le bien. Il ne l'a pas fait : au lieu de se tourner vers Dieu, qui était sa règle et son but, il s'est tourné vers lui-même. Ce n'est point le mal qui l'a tenté, car le mal n'existait pas; ce n'est pas le désir qui a tenté et corrompu la volonté, c'est la volonté qui est tombée des hauteurs où elle était créée. Elle est tombée de Dieu sur elle-même, en un mot, elle s'est consacrée à la recherche des biens matériels; elle s'est mise à assouvir la faim et la soif de l'homme. Le mal, c'est la volupté, ce sont les richesses qui font sortir l'homme de lui-même pour en faire l'esclave de la matière; et ceci s'écrivait au IXe siècle, il faut le répéter.

La quatrième partie de l'ouvrage d'Erigène traite de sujets scabreux, de l'enfer et de la vie future. L'auteur s'en donne à cœur joie; il fut heureux pour lui que l'Inquisition n'existât pas encore. Donc, il nie l'éternité des peines et même l'existence d'un enfer matériel. Il est d'avis que la doctrine de l'éternité des peines est d'origine manichéenne, et, au point de vue critique, il a raison. L'éternité du mal suppose, suivant Erigène, une puissance infernale aussi puissante que Dieu lui-même.

Le livre de Scot est une date dans l'histoire de la philosophie; il sert de transition entre la philosophie grecque et la scolastique. A un autre égard, une idée plane au-dessus de sa théorie, c'est celle de l'identité de la religion et de la philosophie. On sent cette idée courir dans les écrits de tous les philosophes du moyen âge. Elle était aussi le fond des doctrines mystiques de l'école d'Alexandrie; mais Erigène y ajoute des commentaires que les Alexandrins n'eussent point approuvés : il pense que la foi doit procéder de la science; c'est le contraire qui prévalait chez Proclus et Plotin; c'est aussi le contraire qu'enseignent et que pratiquent la scolastique et les docteurs chrétiens, y compris Bossuet. Ils étaient intéressés à envisager les choses sous cet aspect, car ils étaient ministres de la religion et point ministres de la philosophie, qui n'a jamais eu et n'aura jamais que des volontaires à son service. Cependant les scolastiques ne sont pas hostiles à la pensée. Erigène l'appelle une révélation *sui generis*, et saint Thomas est du même avis; mais la scolastique se défie d'Erigène; elle cite continuellement Boëce; elle cite aussi les Alexandrins; Aristote est le grand prêtre de son culte rationnel; elle s'abstient de citer Scot Erigène. Est-ce un effet des anathèmes de l'Eglise? Peut-être bien. L'Eglise n'a point condamné Aristote; elle n'a pas condamné Platon; ils avaient une trop grande autorité pour qu'elle osât s'attaquer à eux. Scot n'était pas dans le même cas : c'était un pauvre lettré du IXe siècle, sans gloire et sans disciples. Et puis, les panthéistes se sont emparés du nom d'Erigène, et le maître a subi la peine de leurs méfaits. Il a été suspect jusqu'au XVIIe siècle, époque où des hommes considérables dans le domaine de l'érudition elle-même ont essayé de réhabiliter sa mémoire. On distingue parmi eux Mabillon, Ellies Dupin, Natalis Alexander, dom Chivet, et même Huet. Ils n'ont pas convaincu l'Eglise, grâce aux travaux de plusieurs docteurs de l'Allemagne moderne, qui ont salué dans Erigène le précurseur de Kant et de Hegel.

Les ouvrages de Scot Erigène, outre ceux qu'on a cités plus haut, ont une certaine importance. Ce sont : *De visione Dei*, opuscule mystique qui n'est pas imprimé, mais que Mabillon a vu manuscrit à l'abbaye de Clairmarest, près de Saint-Omer; *De egressu et regressu animæ ad Deum*, manuscrit vu en 1594 dans la bibliothèque de l'électeur de Trèves, par Guillaume de Northausen, et dont on n'a pas entendu parler depuis; un commentaire sur saint Denis l'Aréopagite, dont il existe un fragment à la bibliothèque du Vatican; une traduction latine des *Scolies* de saint Maxime, sur saint Grégoire de Nazianze, que l'éditeur, Th. Gale, a jointe à son édition du traité de la *Division de la nature*; une *Homélie* sur le commencement de l'évangile de saint Jean, retrouvée récemment par M. Ravaisson, parmi les manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Evroult; des poésies diverses, publiées séparément et commentées par Ussez, Ducange, Mabillon, le cardinal Maï, MM. Ravaisson et Cousin.

A consulter : Hauréau, *Histoire de la philosophie scolastique*.

ÉRIGÉNIE s. f. (é-ri-jé-nî.) Bot. Genre de plantes, de la famille des ombellifères, tribu des hydrocotylées, comprenant une seule espèce, qui habite les lieux inondés de l'Amérique boréale.

ÉRIGER v. a. ou tr. (é-ri-jé — lat. *erigere*; du préf. *e*, et de *regere*, diriger. Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *J'érigeai, nous érigeons.*) Dresser, placer en station verticale : *Il n'était pas facile d'*ÉRIGER *un obélisque comme celui de la place de la Concorde.* ‖ Construire, fonder, bâtir, dans quelque but solennel : ÉRIGER *un monument, un temple, une colonne, une statue. Les rois et les peuples* ÉRIGENT *des statues à l'inventeur de l'imprimerie.* (Crapelet.) *Sésostris fit* ÉRIGER *des phallus partout où il pénétra.* (B. Const.)

> Autrefois saint Louis *érigea* ce lutrin.
> BOILEAU.

— Par ext. Instituer, établir, fonder : ÉRIGER *un tribunal, un évêché, un marquisat.* ÉRIGER *une académie, une société de bienfaisance. Il est plus facile d'*ÉRIGER *une république sans anarchie qu'une monarchie sans despotisme.* (L.-N. Bonap.)

— *Eriger en*, Doter du titre, du nouveau titre de : ÉRIGER *une terre* EN *marquisat, une baronnie* EN *comté, une cathédrale* EN *métropole, un canton* EN *sous-préfecture. Le pape ne peut* ÉRIGER *une église* EN *cathédrale ou* EN *métropole sans le consentement du prince.* (Fevret) ‖ Donner, poser comme : ÉRIGER *des erreurs* EN *axiomes.* ÉRIGER *l'injustice* EN *principe de droit. C'est à nous de détruire la politique qui* ÉRIGE *le crime* EN *vertu.* (Volt.) *Le paganisme* AVAIT ÉRIGÉ *les empereurs romains* EN *dieux, et pourquoi non? il* AVAIT *bien* ÉRIGÉ *la ville de Rome* EN *déesse!* (B. de St-P.) *Les érudits, à force de subtilités,* ÉRIGERAIENT *volontiers l'Iliade* EN *catéchisme moral.* (Ste-Beuve.) *Rien n'est si commun que d'*ÉRIGER *sa faiblesse* EN *système, et de mettre ses goûts sur le compte de sa raison.* (Lemontey.) *Richelieu ne se contentait pas d'être barbare, il* ÉRIGEAIT *sa barbarie* EN *doctrine.* (Bignon.) *La libérale antiquité voyait un vice dans le sentiment que le christianisme* A ÉRIGÉ EN *vertu sous le nom d'humilité.* (Renan.)

> Chacun veut *en* sagesse *ériger* sa folie.
> BOILEAU.

> N'allez pas *ériger* une ferme *en* palais.
> DELILLE.

> J'approchai par degrés de l'oreille des rois,
> Et bientôt *en* oracle on *érigea* ma voix.
> RACINE.

‖ Faire passer pour, faire considérer comme :

> L'argent *en* honnête homme *érige* un scélérat.
> BOILEAU.

— *Eriger en titre d'office*, Accorder l'inamovibilité à ce qui était amovible : ÉRIGER *une charge, une commission* EN TITRE D'OFFICE.

S'ériger v. pr. Etre érigé : *Les statues ne devraient* S'ÉRIGER *qu'aux hommes utiles.*

— *S'ériger en*, Se poser, se présenter, agir comme : *Il n'y a pas de manie plus inutile que celle de ces gens qui* S'ÉRIGENT EN *réformateurs du siècle.* (St-Evrem.)

> Adolescent qui *s'érige en* barbon,
> Jeune écolier qui vous parle en Caton,
> Est, à mon sens, un animal bernable.
> VOLTAIRE.

— **Antonymes.** Détruire, renverser.

— **Syn. Eriger, établir, fonder, instituer.** *Eriger* emporte toujours une idée d'élévation; on *érige* des statues parce qu'on les pose sur un piédestal; on *érige* une terre en duche, parce que le titre nouveau en élève le possesseur. *Etablir* s'emploie surtout quand on indique le lieu ou quand on envisage les choses sous le point de vue de leur stabilité. *Fonder* éveille l'idée de fondements qu'on jette et, par conséquent, fait penser à des travaux futurs, à un développement qui doit suivre; ou bien il fait penser aux fonds, à l'argent dont on fait l'avance. *Instituer* se rapproche d'établir, mais il est d'un emploi plus relevé, plus spécial, et fait moins penser au lieu qu'aux statuts, aux ordres donnés, aux mesures arrêtées par l'autorité publique.

ÉRIGÉRON s. m. (é-ri-jé-ron — gr. *erigerôn*, seneçon, qui est formé, selon quelques étymologistes, de *eri*, particule augmentative, et *gerôn*, vieux. D'après quelques autres, il signifierait proprement qui vieillit de bonne heure, et serait formé de *er*, de bonne heure, et *gerôn*, vieux. L'adverbe *er* se rattache à *ear*, printemps, qui est pour *Fesar*, et répond exactement au latin *ver* pour *vesr* et au sanscrit *vasara*, printemps [V. VERNAL]. Quant à *gerôn*, vieux, il répond exactement au sanscrit *garant*, vieillissant, et à l'irlandais *grant*, vieux, de la racine sanscrite *gâr*, *gri*, *gur*, vieillir, d'où aussi le sanscrit *garat*, vieillesse, en grec *gêras* et *garana*, *gûrna*, vieux, *gûr*, vieille femme, *gugurva*, très-vieux, en zend *zaurva*, vieillesse, etc., etc.) Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des astérées, comprenant une centaine d'espèces, qui habitent les régions tempérées des deux continents : *On trouve les* ÉRIGÉRONS *partout.* (C. Lemaire). On dit aussi ÉRIGÈRE, et la même plante s'appelle vulgairement VERGERETTE. ‖ Syn. de BLUMÉE, autre genre de plantes.

— **Encycl.** Les *érigérons* ou *vergerettes* sont, pour la plupart, des plantes herbacées, à capitules arrondis, ordinairement groupés en panicule. Ce genre comprend une centaine d'espèces, répandues dans les contrées tempérées de l'Europe et surtout de l'Amérique, où elles croissent dans les stations les plus diverses. L'*érigéron âcre* est très-commun en Europe, dans les lieux arides et pierreux; on l'emploie comme béchique dans les irritations des organes respiratoires. L'*érigéron du Canada* est aujourd'hui naturalisé dans nos contrées, où l'on pense qu'il a été introduit avec les peaux de castor, qu'il servait à emballer; cette plante laisse dans la bouche une sensation analogue à celle de la menthe poivrée, avec un retour de fraîcheur comme l'éther. Quelques autres espèces sont cultivées comme végétaux d'ornement.

ÉRIGNE s. f. (é-ri-gne; *gn* mll. — forme altérée de *araignée* ou *araigne*, à cause de la ressemblance que présente cet instrument avec les pattes d'une araignée). Chir. Instrument qui sert, dans les opérations et les dissections, à maintenir certaines parties écartées. ‖ On dit aussi ÉRIGINE et ÉRINE.

ERIGON, petite rivière de l'ancienne Macédoine, affluent de l'Axius. C'est aujourd'hui la *Vistritza*.

ÉRIGONE s. f. (é-ri-go-ne — nom mythol.). Astron. Constellation zodiacale qu'on appelle plus souvent la Vierge.

— Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des entomobies, comprenant une dizaine d'espèces, la plupart européennes.

— Arachn. Syn. d'ARGUS.

ÉRIGONE, amante de Bacchus, qui, pour la séduire, prit la forme d'une grappe de raisin. Son père Icarius ayant été tué, elle se pendit et fut placée par Jupiter dans la constellation de la Vierge. — Il y eut une autre Erigone, née du commerce adultère d'Egisthe et de Clytemnestre. Oreste l'épargna et la consacra au culte de Diane. Selon d'autres, il l'épousa.

— Iconogr. Les artistes ont donné à Erigone la plupart des caractères et des attributs qui appartiennent aux bacchantes, l'égarement de l'ivresse, la couronne de pampres, le thyrse, la nébride. Une peinture du Guide, représentant Erigone, faisait autrefois partie de la galerie d'Orléans, au palais Royal : elle a été gravée par J.-J. Huber. Nous citerons encore, sur le même sujet, les gravures de Duflos, d'après F. Boucher; d'Anne Le Fort, d'après J.-B. Pierre; de Lebour, de Chatelain, d'après Ph. Carême; de Cathelin, d'après Monsian; de Kœnig, d'après Girodet; les tableaux de Caillet (Salon de 1810), de Norblin (Salon de 1833), de J. Richomme (Salon de 1849), de Mme O'Connell (Expos. de Bruxelles 1854), de M. H. Lehmann (*Rêve d'Erigone*, vision bachique, projet de plafond, Expos. universelle de 1855), de M. L. Riesener et de M. P. de Beaujeu (Salon de 1864), de M. H. Dubois (Salon de 1868), de M. Foulongne (Salon de 1870); les statues de M. A. Famin (Salon de 1850), de M. Jouffroy (v. ci-après), de M. Coinchon (*Erigone enivrant un tigre*, Salon de 1848), etc. Le tableau de Mme O'Connell a obtenu un légitime succès : la fille d'Icarius y est représentée couchée avec un mol et voluptueux abandon, les yeux noyés d'extase amoureuse et bachique; elle tend une coupe d'or aux Amours, qui y font couler le jus des grappes vermeilles dont Bacchus a pris la forme. Déjà l'imprudente subit l'irrésistible influence du dieu; son bras gauche retombe mollement sur un lion dont le muffle fauve fait rayonner la fraîcheur et la jeunesse des chairs de la belle princesse; sa tête, un peu inclinée en arrière, jette un regard noyé à l'échanson ailé et mutin qui remplit sa coupe. Ce tableau est d'une exécution pleine d'ampleur, d'un dessin savant, d'un coloris vigoureux. L'*Erigone* de M. Riesener, étendue sur le dos, en raccourci, joue avec une panthère sous des pampres; le dessin est d'une grande hardiesse, le ton des chairs est délicieux. MM. Dubois et Foulongne ont été médaillés l'un et l'autre pour leur *Erigone*. La peinture du second est un peu fade de coloris.

Érigone, statue de marbre, par M. Jouffroy; musée de Dijon. La fille d'Icarius, à demi couchée, les bras levés au-dessus de sa tête, presse une grappe suspendue à un cep et en fait couler le jus dans sa bouche. « Ce mouvement, bien saisi et vivement rendu, a dit M. Louis de Geofroy (*Revue des Deux-Mondes*), développe une fière et svelte cambrure et de grandes délicatesses dans le torse; les attaches des membres sont minces et dégagées, ce qui engendre une grande distinction. On ne comprend pas bien la raison d'un bout de draperie qui enroule la jambe droite. Cette draperie, du reste, est bien traitée, ainsi que tous les accessoires, les fleurs, les instruments de musique posés à terre, et le cep de vigne dont les lignes viennent se raccorder avec les bras et la chevelure flottante. » Un autre critique, M. Charles Tillot (*Siècle*), a jugé tout autrement l'œuvre de M. Jouffroy : « De quelque côté qu'on la regarde, a-t-il dit, la pose de cette *Erigone* est forcée, le mouvement exagéré, la poitrine d'un modelé tellement faible et mou qu'il est impossible d'y voir la moindre trace de science et de dessin. » Cette statue a été exposée au Salon de 1850-1851.

ÉRIGONIDE adj. (é-ri-go-ni-de — rad. *érigone*). Arachn. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'érigone. ‖ On dit aussi ÉRIGONÉ, ÉE.

— s. f. pl. Tribu d'aranéides ayant pour type le genre érigone.

ERIGYUS, général grec, né à Mitylène, mort en 328 av. J.-C. L'attachement qu'il portait à Alexandre l'avait fait exiler par Philippe de Macédoine; mais, dès que le roi fut mort, il revint dans ce pays (336), suivit le conquérant dans son expédition d'Asie, commanda la cavalerie à Arbelles (331), poursuivit Darius en 330, envahit à la tête d'un corps d'armée l'Hyrcanie, puis battit et tua de sa propre main Satibarzane. Lorsque Alexandre voulut entreprendre une expédition contre les Scythes (329), il s'efforça de l'en dissuader; il trouva la mort l'année suivante, en poursuivant les Bactriens qu'il avait mis en fuite.

ERIK, nom de plusieurs rois et personnages divers. V. ERIC.

ÉRIMANTE s. f. (é-ri-man-te). Hortic. Variété de tulipe rouge, à feuilles vertes et jaunes.

ÉRIMATALIE s. f. (é-ri-ma-ta-lî). Bot. Syn. d'ÉRICYBE.

ÉRIMOÏDES s. f. pl. (é-ri-mo-i-de). Pathol. Dépôt sablonneux qui se forme dans l'urine.

ÉRIN, ancien nom de l'Irlande.

ÉRINACÉ, ÉE adj. (é-ri-na-sé — du lat. *erinaceus*, hérisson). Mamm. Qui ressemble au hérisson.

ÉRINACÉE s. f. (é-ri-na-sé — du lat. *erinaceus*, hérisson). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des légumineuses, tribu des lotées, dont l'unique espèce, qui habite l'Espagne, est couverte d'épines vertes. ‖ Genre d'algues floridées, formé aux dépens des delessériés.

ÉRINACÉIDÉ, ÉE adj. (é-ri-na-sé-i-dé — du lat. *erinaceus*, hérisson, et du gr. *eidos*, aspect). Mamm. Qui ressemble au genre hérisson.

— s. m. pl. Tribu de mammifères insectivores, caractérisée par un corps couvert de piquants, et renfermant trois genres, dont le hérisson d'Europe est le type.

ÉRINE s. f. (é-ri-ne). Chir. V. ÉRIGNE.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des